

Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO)

## **Besoins en Services de garde des familles de l'Outaouais**

Avis régional

---

Conseil d'administration  
17 mars 2008



## Sommaire

1	Sommaire exécutif .....	3
2	Mise en contexte .....	5
2.1	Étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais (Étude): .....	5
2.2	Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs (Plan):.....	6
3	Analyse .....	6
3.1	Taux de couverture et Déficit de places .....	7
3.1.1	Analyse du Taux de couverture: .....	7
3.1.2	Recommandation : Répartition en fonction du % du déficit régional.....	7
3.2	Analyse de la demande (annexe 1) ; .....	8
3.3	Secteurs défavorisés - indices de défavorisation (annexe 2) .....	9
3.4	Données historiquement utilisées par le MFA ; .....	9
3.5	Phénomène migratoire (prévisions démographiques) ; .....	9
4	CONCLUSION .....	10
5	RÉFÉRENCES CARTOGRAPHIQUES .....	11
	ANNEXES .....	11
Annexe 1	CARTES : Répartition de la demande selon les listes d'attente des CPE	12
Annexe 2	CARTES : Répartition des secteurs défavorisés	14
Annexe 3	SOMMAIRE - Étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais	18

## 1 Sommaire exécutif

**ATTENDU** l'entente administrative intervenue entre le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) en décembre 2007 qui prévoit le dépôt de recommandations au MFA en regard des 2 objectifs suivants d'ici au 31 mars 2008 :

1. Planifier le développement des places additionnelles ;
2. Assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec.

**ATTENDU** les résultats de l'étude sur les besoins en services de garde de l'Outaouais (Phase 1) réalisée par la firme « Belleau Gestion et planification » et pilotée par l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPÉO) en partenariat avec la CRÉO ;

**ATTENDU QU'**une répartition en fonction du pourcentage du déficit régional améliorera le Taux de couverture de chaque territoire tout en concentrant l'attribution de places là où se trouve la majeure partie du déficit régional ;

**ATTENDU QUE** cette répartition correspond à la localisation de la demande dans les centres de la petite enfance (CPE), selon les listes d'attentes en date du mois de décembre 2007 ;

**ATTENDU QUE** cette répartition correspond en partie aux données historiquement utilisées par le ministère pour déterminer l'emplacement des places attribuées à la région ;

**ATTENDU QUE** cette répartition attribue un nombre de places qui tient compte des indices de défavorisation ainsi que des particularités socio-économiques et géographiques de chaque territoire de la région de l'Outaouais ;

**ATTENDU QUE** cet avis régional tient compte des recommandations du comité de travail régional mandaté par la CRÉO ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement a annoncé en 2006 l'attribution de 20 000 nouvelles places en services de garde au Québec d'ici 5 ans, que 2 000 places ont déjà été octroyées en 2007, dont 59 places pour l'Outaouais, et qu'il reste donc 18 000 places à être octroyées sur 4 ans ;

**ATTENDU QUE** la ministre de la Famille et des Aînés s'apprête à annoncer l'attribution de nouvelles places en services de garde suite à l'adoption du prochain budget ;

**ATTENDU QUE** la région est globalement déficitaire de 3 052 places en services de garde, toutes catégories confondues (en installation, en milieu familial et en garderie privée) ;

**ATTENDU QUE** le nombre minimal de places à revendiquer est de 903 sur les 18 000 places restantes à être octroyées aux régions du Québec sur 4 ans, et ce, en fonction du prorata de la population des 0-4 ans du Québec;

**IL A ÉTÉ DÛMENT PROPOSÉ, APPUYÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte *l'Avis régional sur les besoins en services de garde des familles de l'Outaouais*, qui fait état d'un déficit de 3 052 places en services de garde pour l'ensemble de la région ;

ET

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais revendique auprès de la ministre de la Famille et des Aînés que la région de l'Outaouais doit obtenir au minimum 903 places sur les 18 000 places qui seront attribuées aux régions du Québec au cours des 4 prochaines années ;

ET

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande au ministère de la Famille et des Aînés (MFA) de tenir compte de la répartition suivante dans l'attribution des places qui seront octroyées à la région :

ET

*Répartition des places minimales à revendiquer, en fonction du % du déficit régional de chaque territoire:*

	<b>% DU DÉFICIT (DE LA RÉGION)</b>	<b>DÉFICIT (SUR 3 052 PLACES – PAR TERRITOIRE)</b>	<b># DE PLACES À CRÉER (% MULTIPLIÉ PAR 903 PLACES)</b>
MRC Collines-de-l'Outaouais	26,8	818	242
Ville de Gatineau	56,2	1715	507
<b>Secteur Aylmer</b>	<b>11,0</b>	<b>336</b>	<b>99</b>
<b>Secteur Buckingham</b>	<b>2,5</b>	<b>76</b>	<b>23</b>
<b>Secteur Gatineau</b>	<b>20,2</b>	<b>616</b>	<b>182</b>
<b>Secteur Hull</b>	<b>18,9</b>	<b>577</b>	<b>171</b>
<b>Secteur Masson-Angers</b>	<b>3,6</b>	<b>110</b>	<b>32</b>
MRC Papineau	6,7	204	61
MRC Pontiac	5,1	156	46
MRC Vallée-de-la-Gatineau	5,2	159	47
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>3 052</b>	<b>903</b>

ET

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais précise à la ministre que ce nombre est nettement insuffisant pour combler les besoins actuels et futurs de la région et que, en fonction du temps requis pour la mise en place de ces nouveaux services, la situation demeurera très difficile pour de nombreuses familles de la région au cours des prochaines années.

## Mise en contexte

L'Étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais a été initiée dans la région pour répondre à l'intention annoncée par le gouvernement, en 2006, de créer 20 000 nouvelles places à contribution réduite d'ici 5 ans au Québec. La Conférence régionale des élus de l'Outaouais a commandé l'étude le 13 août 2007.

Par la suite, le gouvernement a signifié son intention de produire, dans chaque région du Québec, un Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs. Une entente administrative a été signée entre le Ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et la CRÉO en décembre 2007 afin que la CRÉO soumette des recommandations au MFA en regard des 2 premiers objectifs de ce plan, et ce, d'ici au 31 mars 2008.

Ces 2 objectifs sont :

1. **Planifier le développement des places additionnelles;**
2. Assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec;

Le présent avis régional vise à répondre aux 2 premiers objectifs du Plan, tel que prévu dans le cadre de l'entente administrative avec la CRÉO, qui se termine le 31 mars 2008. Un comité de travail régional a été mis en place afin de superviser l'étude et soumettre des recommandations au conseil d'administration de la CRÉO en regard de l'entente avec le MFA.

Notre avis régional tient compte des recommandations du comité, des conclusions de l'Étude, de l'analyse de la demande dans les services de garde, des indices de défavorisation utilisés par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, ainsi que des données historiquement utilisées par le MFA depuis 2004.

Notre entente avec le MFA stipule que le ministère prendra en compte les recommandations de cet avis régional pour l'attribution de nouvelles places et les secteurs qui seront priorisés dans la région. Le MFA procédera par la suite à un appel de projets afin de dénicher les meilleures opportunités de développement.

À l'heure actuelle, le gouvernement n'a pas encore exprimé ses intentions en regard de la suite des travaux alors que la phase 2 de l'Étude nous permettra de répondre aux objectifs 3 et 4 du Plan. Les présentes recommandations nous permettraient par ailleurs d'initier les travaux en vue d'assurer une utilisation optimale des places existantes dans la région (objectif 5 du Plan) et compléter ainsi le Plan.

### 1.1 Étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais (Étude) :

L'Étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais est actuellement pilotée par l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPEO), en partenariat avec la CRÉO, et est réalisée par la firme « BELLEAU gestion et planification ».

L'étude vise à doter la région d'une meilleure connaissance des besoins actuels et futurs des familles de la région en matière de services de garde éducatifs à l'enfance, et ce, dans le but premier d'appuyer les demandes visant à obtenir notre juste part dans l'octroi de nouvelles places en garderie. Plus globalement, la démarche tend aussi à assurer la qualité, l'accessibilité et la proximité des services de garde à l'enfance dans un esprit de conciliation travail-famille.

Cette étude comprend notamment les éléments suivants :

- a) Une analyse de la situation régionale en termes de besoins à satisfaire ;
- b) L'identification des besoins relatifs aux conditions socio-économiques et à la flexibilité de l'offre de services ;
- c) L'identification des priorités de développement de places additionnelles en lien avec les priorités ministérielles ;
- d) La production d'un état de situation de la gestion de l'attente sur les places disponibles.

L'étude est réalisée en deux phases. La phase 1 est complétée et le sommaire est annexé au présent rapport (annexe 3). La phase 2 sera disponible vers la fin du mois de mars et présentera les résultats d'un vaste sondage qui fournira des renseignements complémentaires sur les besoins et les services en demande dans les installations, notamment les services pour les familles aux besoins particuliers (handicap, horaire atypique, milieu fragilisé, etc.).

## 1.2 Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs (Plan):

Le *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs*, tel que défini dans l'entente CRÉO-MFA, se définit comme le résultat des travaux réalisés en collaboration avec les interlocuteurs régionaux et contient l'ensemble des diagnostics et mesures identifiées en vue d'atteindre cinq objectifs :

1. Planifier le développement des places additionnelles ;
2. Assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec ;
3. Adapter l'offre de services de garde aux besoins des parents, particulièrement en ce qui concerne la conciliation travail-études-famille : la garde à temps partiel, la garde selon un horaire non-usuel, la garde saisonnière et la garde sur appel ;
4. Favoriser le développement et l'adaptation des services en réponse aux besoins particuliers des parents, des enfants, ainsi qu'aux caractéristiques de leur milieu de vie (très petites municipalités, milieu défavorisé, etc.) ;
5. Optimiser l'utilisation des places existantes.

## 2 Analyse

A partir de trois méthodes de calcul, l'Étude démontre que l'ensemble de la région est globalement déficitaire de **3 052 places** en services de garde, toutes catégories confondues (en installation, en milieu familial et en garderie privée).

1) Selon les données statistiques (Recensement 2006) = 3 529 places

2) Selon les listes d'attente des CPE (Étude) = 4 267 places

3) Historique du nombre de places nécessaires en Outaouais (Étude) = 1 358 places

Moyenne =  
**3 052 places**

Toujours selon l'Étude, sur les 20 000 nouvelles places à être octroyées par le gouvernement sur 5 ans, le nombre minimal de places que l'Outaouais devrait obtenir, en fonction du % de la population des 0-4 ans du Québec (4,81%), est de 962 places. Comme l'Outaouais a obtenu 59 nouvelles places lors de la première tranche de 2 000 places octroyées, le nombre minimal de places à revendiquer est de **903 sur les 18 000 places restantes**. Il est à noter que ce nombre est nettement insuffisant pour combler les besoins actuels et futurs de la région et que, en fonction du temps requis pour la mise en place de ces nouveaux services, la situation demeurera très difficile pour de nombreuses familles de la région au cours des prochaines années.

L'analyse actuelle est faite en fonction du déficit (**3 052 places**) et du nombre minimal de places à revendiquer pour l'Outaouais (903 places), tout en gardant à l'esprit que la région n'obtiendra pas un nombre suffisant de places pour combler ses besoins, du moins à court terme.

Afin de déterminer l'emplacement optimal des futures places à être développées en Outaouais, le ministère devra tenir compte de nombreux facteurs géographiques et socio-économiques, notamment :

- Le taux de couverture et le déficit de places ;
- La demande actuelle ;
- Les secteurs défavorisés (indices de défavorisation) ;
- Les prévisions démographiques (phénomène migratoire).

## 2.1 Taux de couverture et Déficit de places

Le déficit est calculé en fonction du nombre d'enfants nécessitant un service de garde auquel est soustrait le nombre de places disponibles en services de garde et ce, pour chaque territoire de la région de l'Outaouais. Le taux de couverture, quand à lui, est calculé en fonction du nombre de places disponibles divisé par le nombre d'enfants ayant besoin de ces services, et ce, pour chaque territoire. Le tableau suivant montre le déficit et le taux de couverture en fonction des données statistiques du recensement 2006, ramenés en fonction de la moyenne de 3 052 places requises, tel que défini dans l'Étude.

	# DE PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE	# D'ENFANTS AYANT BESOIN DE SERVICES DE GARDE	DÉFICIT (**) # DE PLACES (PAR TERRITOIRE)	% DU DÉFICIT (DE LA RÉGION)	TAUX DE COUVERTURE % DU # D'ENFANTS (PAR TERRITOIRE)
MRC Collines-de-l'Outaouais	1 028	1 972	818	26,8	52,1
Ville de Gatineau	7 846	9 829	1 715	56,2	79,8
<b>Secteur Aylmer</b>	<b>1 283</b>	<b>1 671</b>	<b>336</b>	<b>11,0</b>	<b>76,8</b>
<b>Secteur Buckingham</b>	<b>404</b>	<b>491</b>	<b>76</b>	<b>2,5</b>	<b>82,3</b>
<b>Secteur Gatineau</b>	<b>3 612</b>	<b>4 325</b>	<b>616</b>	<b>20,2</b>	<b>83,5</b>
<b>Secteur Hull</b>	<b>1 986</b>	<b>2 654</b>	<b>577</b>	<b>18,9</b>	<b>74,8</b>
<b>Secteur Masson-Angers</b>	<b>561</b>	<b>688</b>	<b>110</b>	<b>3,6</b>	<b>81,5</b>
MRC Papineau	382	620	204	6,7	61,6
MRC Pontiac	314	493	156	5,1	63,7
MRC Vallée-de-la-Gatineau	457	642	159	5,2	71,2
<b>Total</b>	<b>10 027</b>	<b>13 556</b>	<b>3 052 (**)</b>	<b>100,0</b>	<b>74%</b>

(\*\*) À noter que le déficit initial, calculé en fonction du recensement 2006, donne 3 529 places (13 556-10 027 = 3 529). Le déficit moyen selon les trois méthodes de calcul de l'Étude étant de 3 052 places, nous avons ramené le déficit sur cette échelle, en fonction du % du déficit régional.

### 2.1.1 Analyse du Taux de couverture:

Le Taux de couverture, historiquement utilisé par le MFA pour déterminer les priorités de développement de la région, précise que chaque territoire est suffisamment déficitaire pour nécessiter le développement de nouvelles places. Toutefois, cette méthode de répartition entraînerait des distorsions notables par rapport à la demande actuelle, qui est très forte dans le secteur Gatineau, et par rapport aux indices de défavorisation, qui démontrent que la MRC des Collines-de-l'Outaouais présente les indices les moins élevés.

Par ailleurs, ce scénario ne tient pas compte du % du déficit régional qui, par exemple, est de 20% dans le secteur de Gatineau et de 18,9% dans le secteur Hull. De plus, le déficit dans les MRC environnantes, combiné au grand nombre de gens habitant dans les MRC voisines et travaillant à Gatineau, a un impact majeur sur la demande dans les installations de ces secteurs.

### 2.1.2 Recommandation : Répartition en fonction du % du déficit régional

Nous recommandons d'adopter plutôt une répartition en fonction du % du déficit régional. En multipliant le nombre de places minimales à revendiquer (903) par ce %, on obtiendrait alors la répartition suivante:

Répartition des places minimales à revendiquer, en fonction du % du déficit régional de chaque territoire:

	% DU DÉFICIT (DE LA RÉGION)	DÉFICIT (SUR 3 052 PLACES – PAR TERRITOIRE)	# DE PLACES À CRÉER (*) (% MULTIPLIÉ PAR 903 PLACES)
MRC Collines-de-l'Outaouais	26,8	818	242
Ville de Gatineau	56,2	1715	507
<b>Secteur Aylmer</b>	<b>11,0</b>	<b>336</b>	<b>99</b>
<b>Secteur Buckingham</b>	<b>2,5</b>	<b>76</b>	<b>23</b>
<b>Secteur Gatineau</b>	<b>20,2</b>	<b>616</b>	<b>182</b>
<b>Secteur Hull</b>	<b>18,9</b>	<b>577</b>	<b>171</b>
<b>Secteur Masson-Angers</b>	<b>3,6</b>	<b>110</b>	<b>32</b>
MRC Papineau	6,7	204	61
MRC Pontiac	5,1	156	46
MRC Vallée-de-la-Gatineau	5,2	159	47
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>3 052</b>	<b>903</b>

Ce scénario améliore le Taux de couverture de chaque territoire tout en concentrant l'attribution de places là où se trouve la majeure partie du déficit régional, qui correspond en grande partie à la localisation de la demande.

## 2.2 Analyse de la demande (annexe 1) ;

Les cartes de l'annexe 1 présentent la répartition de la demande en fonction des listes d'attente en installation dans les CPE, tel qu'obtenu dans le cadre de la phase 1 de l'Étude. L'information n'est pas disponible pour les milieux familiaux et les garderies privées, mais l'Étude précise que la demande pour les services de garde en milieu familial et en garderie privée est répartie proportionnellement à ces mêmes secteurs. On peut donc avec une bonne certitude prioriser le développement de places, toutes catégories confondues, en fonction notamment de cette carte.

Puisque les parents en attente d'une place inscrivent leur enfant dans plus d'un CPE, cette carte détermine les secteurs prioritaires où les parents sont prêts à se déplacer pour bénéficier du service en installation.

Aux fins de l'Étude, 40 des 51 CPE (pour 56 installations) de la région ont fourni leur liste. Afin de présenter la situation la plus exacte sur la carte, un nombre équivalent à la médiane des CPE du même secteur a été attribué aux installations n'ayant pas fourni leur liste.

La carte démontre clairement que les plus grandes listes d'attente, en installation, se situent en grande majorité au niveau de la zone tampon entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la ville de Gatineau. Ceci s'explique en majeure partie par le fait qu'un grand nombre de parents des municipalités de Pontiac, de Chelsea, de La Pêche, de Cantley, de Val-des-Monts et de L'Ange-Gardien, où le déficit de places est très élevé (section 3.1), inscrivent leur enfant dans les CPE de la ville de Gatineau qui bordent la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Par ailleurs, plusieurs résidents de cette MRC travaillent en Ontario, ce qui explique en partie que la demande dans les CPE des secteurs Aylmer, Hull et Gatineau soit plus forte que le démontrait le déficit de places.

Le développement de nouvelles places en installation doit se faire en premier lieu dans la zone tampon entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la ville de Gatineau, ce qui aurait comme double effet de combler le déficit élevé observé dans cette MRC tout en allégeant les listes d'attente des services de garde de la ville de Gatineau.

Les municipalités de Pontiac, de Chelsea, de La Pêche, de Cantley, de Val-des-Monts et de L'Ange-Gardien bénéficieraient grandement de nouvelles installations, tout comme les 5 secteurs de la ville de Gatineau, en priorisant les zones rapprochées de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, près des axes routiers.

Il ne faut pas perdre de vue que les autres MRC sont également déficitaires et que la bonification des installations actuelles est minimalement recommandée pour les aider à atteindre un taux d'occupation acceptable.

### **2.3 Secteurs défavorisés - indices de défavorisation (annexe 2)**

La ministre de la Famille a laissé entendre que l'attribution des nouvelles places en services de garde se ferait en tenant compte en priorité des secteurs défavorisés, où la situation des familles à faible revenu se détériore davantage lorsqu'ils n'ont pas accès à un service de garde à contribution réduite à proximité de leur lieu de résidence. Il importe donc de tenir compte des indices de défavorisation dans l'analyse des priorités de développement afin de bonifier l'argumentaire en faveur d'un développement accru dans la région.

Pour le développement de services communautaires, l'Agence de la santé et des services sociaux utilise deux indices de défavorisation que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) calcule annuellement pour les écoles de chaque commission scolaire au Québec (Indice de faible revenu et indice de milieu socio-économique). Les données utilisées sont tirées du recensement 2006 et portent sur la situation des familles de l'Outaouais ayant des enfants âgés de 0 à 18 ans.

Les cartes de l'annexe 2 présentent la situation de chaque territoire de la région de l'Outaouais. Les zones les plus défavorisées de chaque territoire y sont bien définies. Le ministère devrait prioritairement considérer le développement de nouvelles places à proximité de ces zones, et ce, dans chaque territoire.

### **2.4 Données historiquement utilisées par le MFA ;**

Le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) travaille depuis quelques années avec les statistiques obtenues en fonction de cinq variables : Le nombre d'enfants de moins de 5 ans et le taux global d'occupation des parents de familles monoparentales (Recensement 2006) ; les préférences des parents et l'augmentation potentielle de la clientèle (Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs publiée en 2004) ; le facteur d'équivalence à temps complet (selon les rapports d'activités des CPE et garderies (2004-2005).

Les données utilisées par le MFA, qui a historiquement sous-estimé et sous-estime actuellement les besoins réels de la région, présentent un déficit de 771 places pour la région (par rapport à 3 052 places selon l'Étude), mais elles font tout de même état d'un déficit important.

Les données utilisées par le MFA révèlent elles aussi que le déficit actuel se situe principalement dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, avec un Taux de couverture de 69,8%, ainsi que dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau, avec un taux de couverture de 88,7%. Elles révèlent aussi que la grande majorité des places disponibles dans le secteur Hull sont en milieu de travail. Un déficit de places serait donc observé pour les familles à faible revenu habitant dans ce secteur.

Globalement, ces résultats corroborent les priorités de développement jusqu'ici identifiées. Cependant, le ministère doit entre autre considérer que ces données révèlent un Taux d'occupation de près de 100% dans les secteurs Hull, Gatineau, Buckingham et dans les MRC de Papineau, du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau, ce qui contredit grandement l'Étude ainsi que l'analyse de la demande de cet avis, principalement parce qu'ils ne tiennent pas compte des déplacements quotidiens vers la ville d'une partie de la population des MRC.

### **2.5 Phénomène migratoire (prévisions démographiques) ;**

L'Étude fait état des prévisions démographiques de la région d'ici à 2026. Il y est démontré que la population des 0-4 ans de la région ira en augmentant d'ici 2021 et se stabilisera par la suite autour de 18 000 enfants.

Cette augmentation est prévue majoritairement dans les zones urbaines de la région, principalement dans la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Le développement de nouvelles installations dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la ville de Gatineau, ainsi que la bonification de places dans les installations existantes dans les autres MRC, est donc souhaitable également à long terme car la demande ne connaîtra pas de baisse majeure au cours des 20 prochaines années.

Il est également à noter que le parachèvement de l'autoroute 50 entraînera une hausse de résidents dans la partie ouest de la MRC de Papineau et que la demande pour les services de garde ira en augmentant dans cette zone, ainsi que dans les secteurs de Buckingham et Masson-Angers. Le ministère doit tenir compte de ce phénomène dans l'attribution de nouvelles places d'ici 5 ans.

### 3 CONCLUSION

L'Étude démontre que l'ensemble de la région est globalement déficitaire de 3 052 places en services de garde, toutes catégories confondues (en installation, en milieu familial et en garderie privée).

L'Étude démontre par ailleurs que le nombre minimal de places à revendiquer est de 903 sur les 18 000 places restantes qui seront attribuées aux régions du Québec au cours des 4 prochaines années. Il est par ailleurs démontré que ce nombre est nettement insuffisant pour combler les besoins actuels et futurs de la région et que, en fonction du temps requis pour la mise en place de ces nouveaux services, la situation demeurera très difficile pour de nombreuses familles de la région au cours des prochaines années.

Le ministère doit tenir compte d'une répartition des places en fonction du % du déficit régional actuel de chaque territoire de la région de l'Outaouais. La répartition des 903 places devrait se faire comme suit :

*Répartition des places minimales à revendiquer, en fonction du % du déficit régional de chaque territoire:*

	% DU DÉFICIT (DE LA RÉGION)	DÉFICIT (SUR 3 052 PLACES – PAR TERRITOIRE)	# DE PLACES À CRÉER (% MULTIPLE PAR 903 PLACES)
MRC Collines-de-l'Outaouais	26,8	818	242
Ville de Gatineau	56,2	1715	507
<b>Secteur Aylmer</b>	<b>11,0</b>	<b>336</b>	<b>99</b>
<b>Secteur Buckingham</b>	<b>2,5</b>	<b>76</b>	<b>23</b>
<b>Secteur Gatineau</b>	<b>20,2</b>	<b>616</b>	<b>182</b>
<b>Secteur Hull</b>	<b>18,9</b>	<b>577</b>	<b>171</b>
<b>Secteur Masson-Angers</b>	<b>3,6</b>	<b>110</b>	<b>32</b>
MRC Papineau	6,7	204	61
MRC Pontiac	5,1	156	46
MRC Vallée-de-la-Gatineau	5,2	159	47
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>3 052</b>	<b>903</b>

L'emplacement des places à être attribuées pour chacun de ces territoires doit tenir compte de la demande actuelle et des indices de défavorisation qui sont graphiquement présentés dans les cartes en annexe.

## 4 RÉFÉRENCES CARTOGRAPHIQUES

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2008. Localisation des établissements d'enseignement primaire et secondaire, 1 : 10 000.

Commission scolaire des Draveurs, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2008. Localisation des établissements d'enseignement primaire et secondaire, 1 : 10 000.

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2008. Localisation des établissements d'enseignement primaire et secondaire, 1 : 10 000.

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2008. Localisation des établissements d'enseignement primaire et secondaire, 1 : 10 000.

Commission scolaire Western Quebec, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2008. Localisation des établissements d'enseignement primaire et secondaire, 1 : 10 000.

Conférence régionale des élus de l'Outaouais, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2007. Étude sur les services de garde, nombre de noms sur les listes d'attente des Centres de la petite enfance de l'Outaouais.

Conférence régionale des élus de l'Outaouais, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2005. Étude sur les services de garde, localisation des Centres de la petite enfance en Outaouais, 1 : 10 000.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais. 2006. Indices de défavorisation par école 2006-2007 pour les Commissions scolaires au Cœur-des-Vallées, des Draveurs, des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et Western Quebec.

Ministère des Affaires municipales et des Régions. 2005. Système d'information en gestion et aménagement du territoire (SIGAT), Rôles d'évaluation des MRC La Vallée-de-la-Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, Papineau et Pontiac ainsi que la ville de Gatineau, 1 : 10 000.

Ministère des Ressources naturelles du Québec. 2002. Base de données topographiques et administratives (BDTA), 1 : 250 000.

Ministère des Ressources naturelles du Québec. 2000. Base de données géographiques et administratives du Québec (BDGA), 1 : 1 000 000.

## ANNEXES

***Annexe 1 CARTES : Répartition de la demande selon les listes d'attente des CPE***

***Annexe 2 CARTES : Répartition des secteurs défavorisés***

***Annexe 3 SOMMAIRE - Étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais***

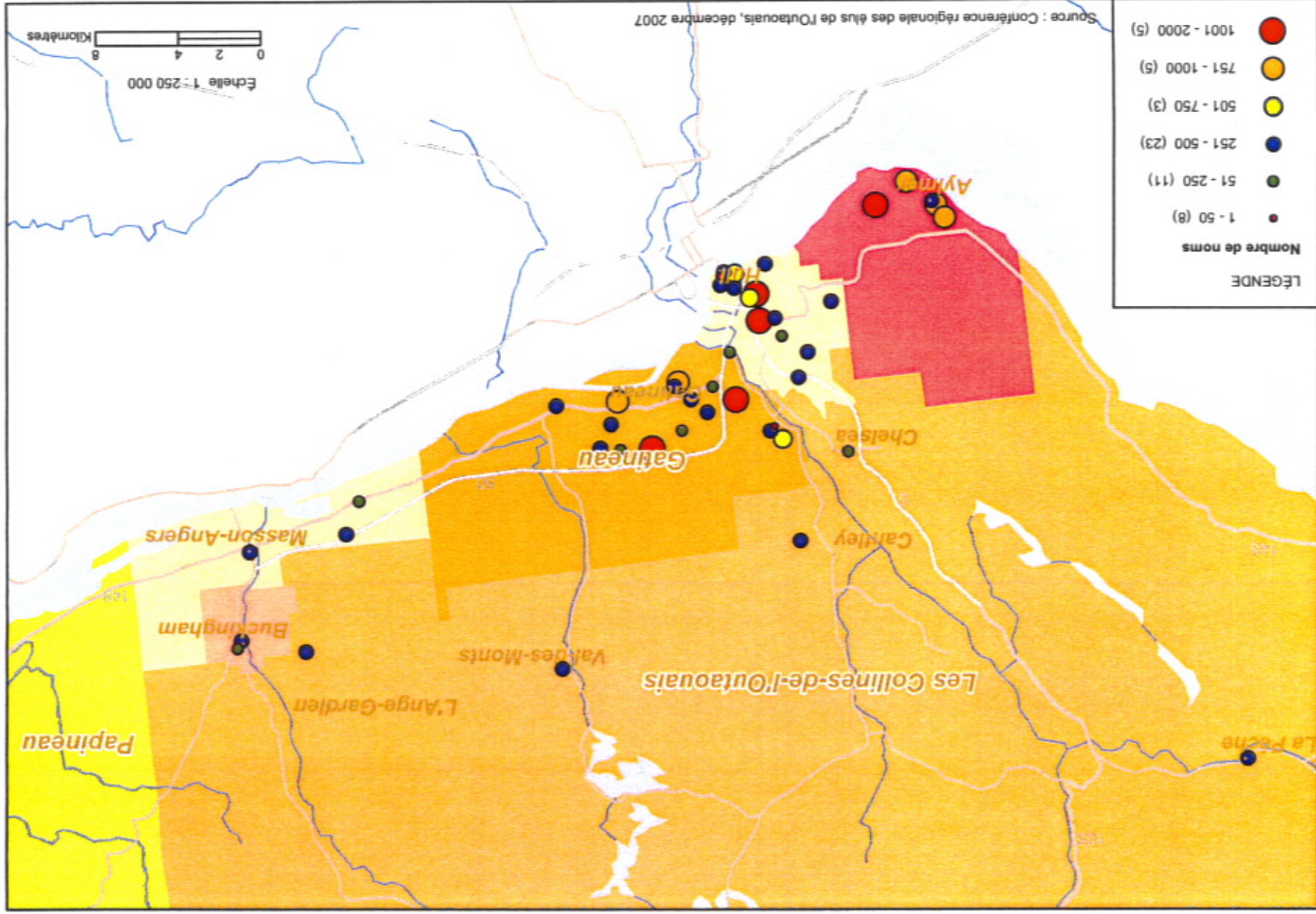
## ANNEXE 1

CARTES : Répartition de la demande selon  
les listes d'attente des CPE



Répartition du nombre de noms sur les listes d'attente des CPE selon les secteurs de la région de l'Outaouais  
 Agrandissement sur les zones urbaines

Annexe 1 - Analyse de la demande (carte 2)



## ANNEXE 2

CARTES : Répartition des secteurs défavorisés

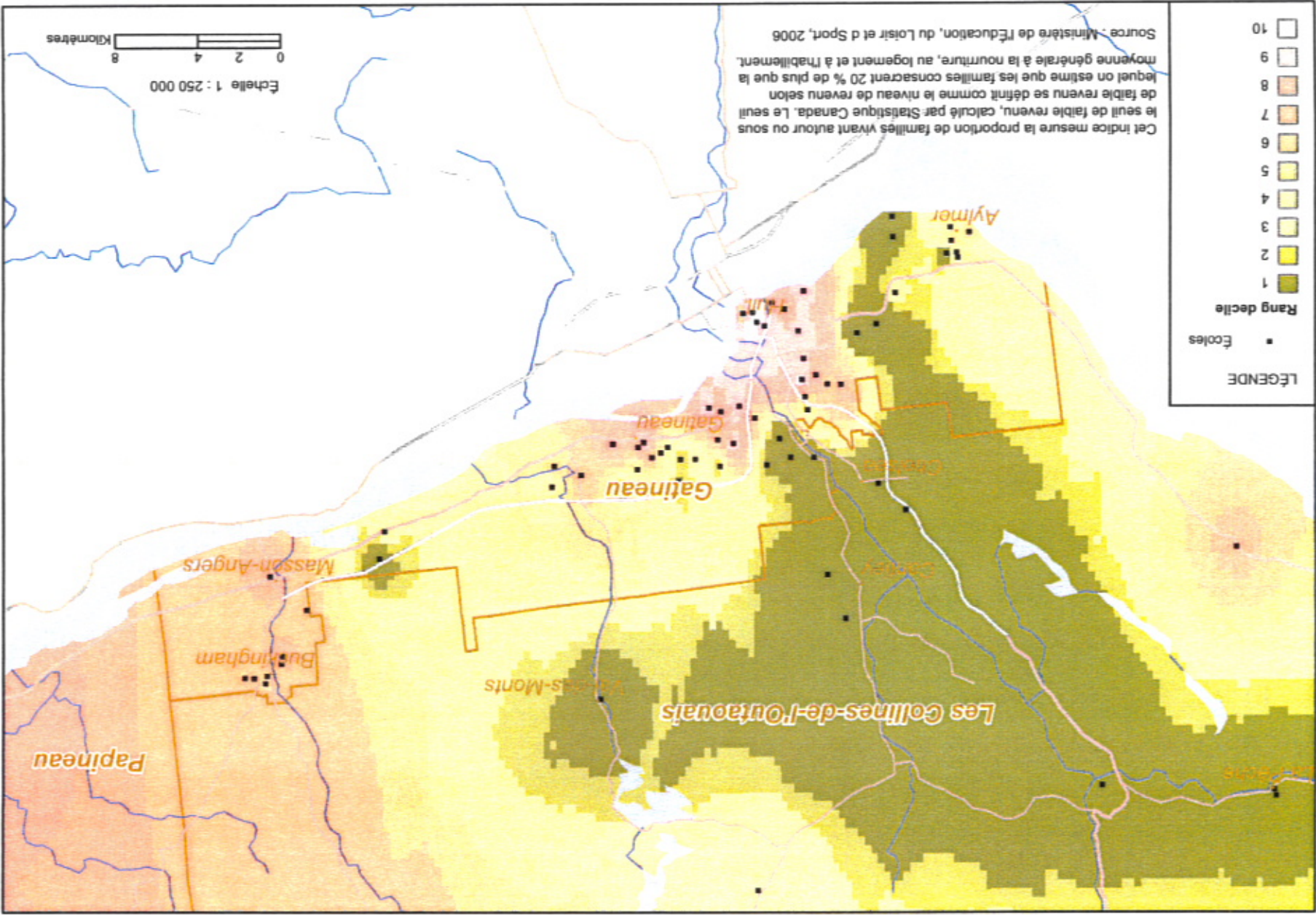


## Annexe 2 - Indice de faible revenu (carte 4)

Rang décile en fonction de la localisation des écoles primaires et secondaires de la région de l'Outaouais  
Agrandissement sur les zones urbaines

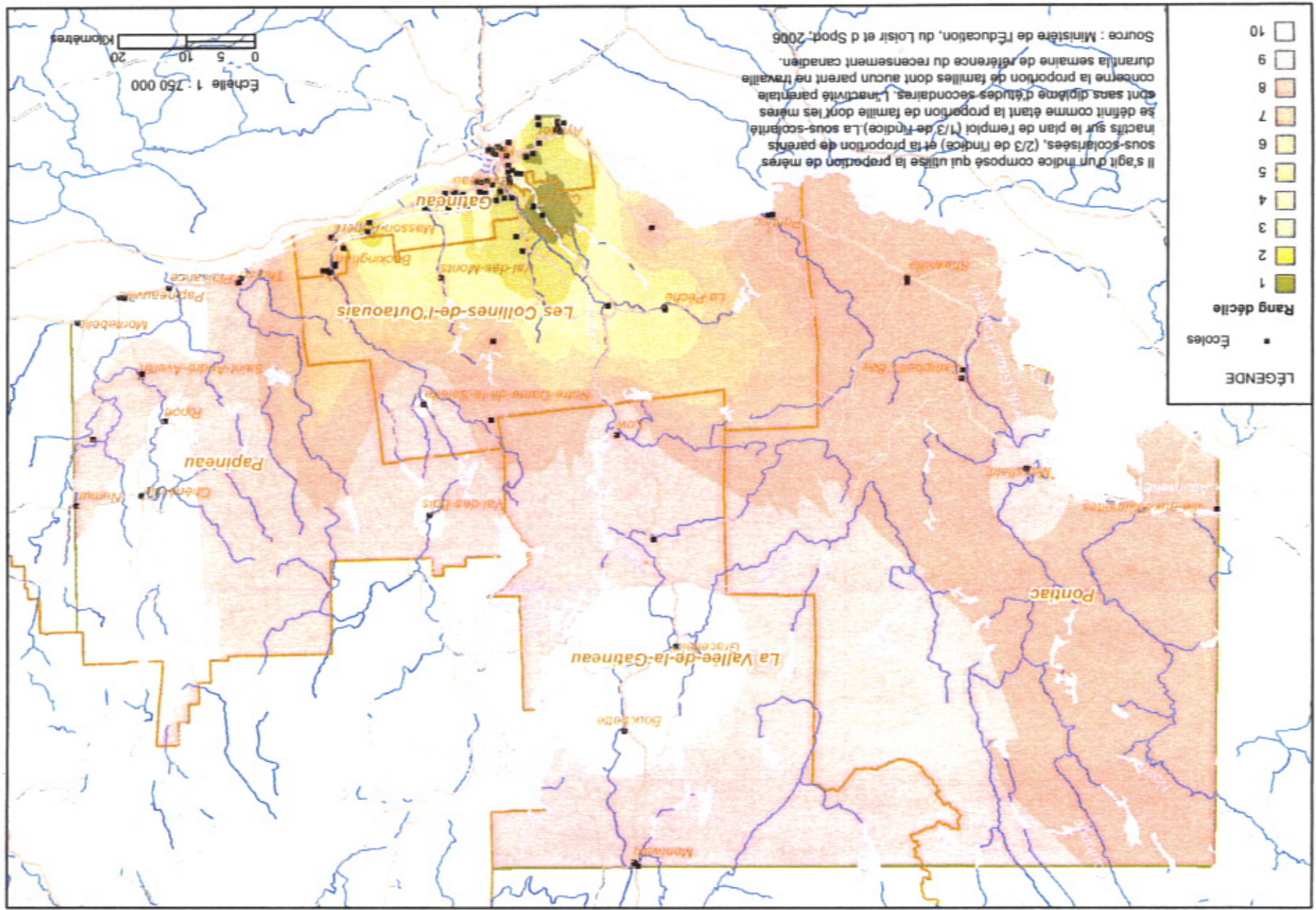
Mars 2008

L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais





Annexe 2 - Indice socio-économique (carte 5)





## ANNEXE 3

### SOMMAIRE : Étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais

---

## **SOMMAIRE**

---

# **ÉTUDE DES BESOINS EN SERVICES DE GARDE DES FAMILLES DE L'OUTAOUAIS**



**ASSOCIATION DES  
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE  
DE L'OUTAOUAIS**

---

**Le 4 février 2008**

---

Étude réalisée par

**Armelle Vallée, MGP**  
**et**  
**Chantal Belleau, CGA, MGP**

**BELLEAU**  
gestion et planification



**4, rue Taschereau**  
**Bureau 515**  
**Gatineau (Québec)**  
**J8Y 2V5**  
**819.776.4062**

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

Lexique.....	1
Introduction.....	2
1. Nombre de places dans les services de garde en Outaouais.....	4
2. Population âgée de 0 à 4 ans au Québec par région administrative.....	5
3. Perspectives de la population âgée de 0 à 4 ans au Québec et par région administrative.....	6
4. Nombre de places nécessaires en Outaouais.....	7
4.1 Historique du nombre de places nécessaires en Outaouais.....	7
4.2 Selon les données statistiques.....	7
4.3 Selon les listes d'attente.....	10
5. Déficit de places en services de garde en Outaouais.....	12
Conclusion.....	13

### **Centre de la Petite Enfance (CPE)**

Un centre de la petite enfance est une institution québécoise dédiée à la garde et à l'éducation des jeunes enfants (enfants d'âge préscolaire). Le permis est délivré à une personne morale à but non lucratif ou à une coopérative. Les services de garde dans les centres de la petite enfance sont fournis dans une ou plusieurs installation(s). Les centres de la petite enfance doivent obligatoirement avoir un conseil d'administration composé aux deux tiers de parents usagers des services de garde éducatifs fournis par le centre. Les services de garde dans les CPE offrent des places à 7 \$ par jour par enfant.

### **Garderie**

Les garderies sont (1) des entreprises privées à but lucratif tenues par des personnes physiques ou morales, (2) des organismes sans but lucratif où le conseil d'administration n'est pas composé en majorité de parents ou (3) un conseil de bande autochtone. Le titulaire d'un permis de garderie peut fournir des services de garde dans une seule installation. Un comité consultatif doit être créé pour la garderie et il doit être composé de cinq parents usagers. Les garderies peuvent être subventionnées afin d'offrir des places à 7 \$ par jour par enfant.

### **Service de garde en milieu familial**

Les responsables d'un service de garde en milieu familial doivent offrir des services à même une résidence privée et ce, de façon rémunérée. Ces responsables doivent être reconnus à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial. Ces garderies ne peuvent accueillir plus de six enfants dont un maximum de deux poupons (enfants de moins de 18 mois). Ce nombre comprend les enfants de moins de 9 ans de la personne responsable du service de garde en milieu familial, le cas échéant. Le service de garde en milieu familial peut accueillir jusqu'à neuf enfants si le responsable est assisté d'un autre adulte.

### Les services de garde : un portrait de la situation

En février 2005, Statistique Canada indique qu'il y a eu une hausse de l'utilisation des services de garde dans la majorité des provinces canadiennes, dont la province de Québec.

En 2000-2001, 61 % des enfants âgés entre 6 mois et 5 ans (59 mois) au Québec était confié à un mode de garde quelconque comparativement à l'année 1994-1995 où 44 % des enfants était confié à un service de garde. De plus, Statistique Canada indique que 41 % des enfants de 6 mois à 5 ans au Canada était dans une garderie contrairement à 25 % en 1994-1995.

Le nombre d'enfants au Québec étant gardé en milieu familial par une personne non apparentée a diminué significativement depuis 1994-1995 au Québec passant de 43 % à 34 % en 2000-2001. Cette baisse significative de 9 % indique l'intérêt pour la garde des enfants en installation (CPE) puisque le nombre d'enfants en milieu familial diminue et le nombre d'enfants en installation augmente en fonction du développement de nouvelles places en CPE.

Selon Statistique Canada, le temps moyen que les enfants âgés de 6 mois à 5 ans ont passé dans un service de garde au Canada était de 27 heures par semaine en février 2005. Cette moyenne est similaire pour les différentes provinces du Canada en 2000-2001. La seule exception est la province de Québec où les parents ont déclaré que leurs enfants ont passé en moyenne 30,6 heures par semaine en service de garde en 2000-2001. En 1994-1995, les parents dans la province de Québec ont déclaré une moyenne de 28,5 heures de garde par semaine. Au Québec, il y a une hausse du temps passé dans les services de garde par les enfants âgés entre 6 mois à 5 ans.

Dans son rapport daté de janvier 2006 intitulé « La situation des centres de la petite enfance et des garderies au Québec en 2004 », le ministère de la Famille et des Aînés du Québec a publié les informations suivantes :

- Au Québec, 152 585 familles avaient recours aux services d'une installation, d'un milieu familial ou d'une garderie.
- En Outaouais, 6 183 familles utilisent un service de garde, soit 4,05 % des familles utilisant ces mêmes services au Québec.

## Évolution des places en services de garde au Québec depuis 2003

	31 MARS 2003	31 MARS 2004	31 MARS 2005	31 MARS 2006	31 MARS 2007	30 JUIN 2007
CPE	63 339	68 274	72 057	74 573	75 934	76 213
Milieu familial	75 355	82 044	87 192	89 011	88 645	88 645
Garderie subventionnée	24 740	27 530	30 131	33 034	34 027	34 095
<b>Total des places à contribution réduite</b>	<b>163 434</b>	<b>177 848</b>	<b>189 380</b>	<b>196 618</b>	<b>198 606</b>	<b>198 953</b>
Garderie non subventionnée	1 620	1 907	2 457	3 487	4 538	4 768
<b>Total</b>	<b>165 054</b>	<b>179 755</b>	<b>191 837</b>	<b>200 105</b>	<b>203 144</b>	<b>203 721</b>

*Agence des services à la famille, Ministère de la Famille et des Aînés du Québec, 3 août 2007*

On note que le nombre de places à contribution réduite au Québec a augmenté de 21,73 % depuis le 31 mars 2003.

Même avec cette hausse importante, il demeure que 4 768 places existantes au Québec ne sont pas subventionnées et que plusieurs régions du Québec démontrent un déficit de places par rapport à la demande en services de garde.

## 1. NOMBRE DE PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE EN OUTAOUAIS

Selon le ministère de la Famille et des Aînés du Québec, il y a un total de 10 027 places en services de garde dans la région de l'Outaouais.

	GARDERIES PRIVÉES SUBVENTIONNÉES (7 \$)		GARDERIES PRIVÉES NON-SUBVENTIONNÉES		SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL (7 \$)		TOTAL
	CPE (7 \$)						
Collines-de-l'Outaouais	454	0	0	0	574	1 028	
Gatineau	3 146	861	24	0	3 815	7 846	
Secteur Aylmer	417	235	0	0	631	1 283	
Secteur Buckingham	204	0	0	0	0	204	
Secteur Buckingham et Masson-Angers	0	0	0	0	514	514	
Secteur Gatineau	1 452	341	0	0	1 819	3 612	
Secteur Hull	826	285	24	0	851	1 986	
Secteur Masson-Angers	247	0	0	0	0	247	
Papineau	152	0	0	0	230	382	
Pontiac	148	0	0	0	166	314	
Vallée-de-la-Gatineau	149	0	0	0	308	457	
<b>Total</b>	<b>4 049</b>	<b>861</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>5 093</b>	<b>10 027</b>	

*Ministère de la Famille et des Aînés, 5 octobre 2007*

On compte 10 003 places subventionnées et 24 places non-subventionnées en services de garde dans la région.

**En 2002-2003**, la ministre de la Famille et des Aînés a démontré que l'Outaouais avait besoin de 10 113 places (incluant les places allouées) pour satisfaire aux besoins de la population régionale.

**En 2003-2004**, l'estimation des places requises (places allouées et besoins évalués) était de 11 203 places en tenant compte de la Politique de natalité.

## 2. POPULATION ÂGÉE DE 0 À 4 ANS AU QUÉBEC PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la cohorte des 0 à 4 ans en Outaouais est de 18 251 enfants en 2006.

	1996	2001	2006
Bas-Saint-Laurent	11 088	9 021	8 708
Saguenay-Lac-Saint-Jean	17 060	13 375	12 447
Capitale-Nationale	35 610	28 965	28 818
Mauricie	14 332	10 930	10 435
Estrie	17 412	15 016	14 745
Montréal	107 890	97 340	94 304
<b>Outaouais</b>	<b>22 197</b>	<b>17 796</b>	<b>18 251</b>
Abitibi-Témiscamingue	10 824	8 245	7 385
Côte-Nord	7 028	5 480	4 973
Nord-du-Québec	4 386	3 821	3 903
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5 958	4 144	3 524
Chaudière-Appalaches	23 608	19 948	20 179
Laval	22 139	18 610	19 787
Lanaudière	27 559	20 659	21 611
Laurentides	31 737	26 367	26 981
Montréal	86 853	70 130	72 009
Centre-du-Québec	13 451	11 675	11 598
<b>Province du Québec</b>	<b>459 132</b>	<b>381 522</b>	<b>379 658</b>

*Institut de la statistique du Québec, recensement 2006*

Le nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans a diminué de 1996 à 2006 dans la province de Québec ainsi qu'en Outaouais. Les enfants âgés de 0 à 4 ans en Outaouais représentent 4,81 % des enfants du même âge au Québec en 2006. Ce pourcentage était de 4,66 % en 2001 et de 4,83 % en 1996.

En 2006, la région de l'Outaouais est au huitième rang des régions du Québec ayant le plus grand nombre d'enfants âgés entre 0 et 4 ans.

### 3. PERSPECTIVES DE LA POPULATION ÂGÉE DE 0 À 4 ANS AU QUÉBEC ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les perspectives démographiques pour la cohorte des 0 à 4 ans en Outaouais sont de 17 626 en 2011, de 18 124 en 2016, de 18 327 en 2021 et de 17 641 en 2026.

POPULATION ÂGÉE DE 0 À 4 ANS	2001	2006	2011	2016	2021	2026
Bas-Saint-Laurent	9 015	8 176	8 136	7 803	7 220	6 447
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13 376	12 061	12 019	11 384	10 490	9 327
Capitale-Nationale	28 938	28 072	28 313	27 217	25 854	24 377
Mauricie	10 910	9 961	9 997	9 672	9 066	8 249
Estrie	14 985	14 730	15 222	15 154	14 817	14 042
Montréal	96 851	99 259	99 965	100 343	100 610	101 015
<b>Outaouais</b>	<b>17 811</b>	<b>17 321</b>	<b>17 626</b>	<b>18 124</b>	<b>18 327</b>	<b>17 641</b>
Abitibi-Témiscamingue	8 279	6 872	6 643	6 510	6 197	5 542
Côte-Nord	5 470	4 404	4 104	3 925	3 694	3 333
Nord-du-Québec	3 840	3 485	3 352	3 262	3 132	2 913
Gaspésie-Ile-de-la-Madeleine	4 120	3 225	2 963	2 831	2 648	2 347
Chaudière-Appalaches	19 948	19 125	19 553	19 118	18 150	16 710
Laval	18 663	18 593	18 737	18 838	19 179	19 270
Lanaudière	20 778	20 274	20 989	21 729	22 302	21 711
Laurentides	26 469	26 957	28 118	29 379	30 549	30 169
Montréal	70 416	68 335	69 303	69 780	69 894	67 826
Centre-du-Québec	11 663	11 112	11 408	11 183	10 777	10 076
<b>Québec</b>	<b>381 532</b>	<b>371 962</b>	<b>376 448</b>	<b>376 252</b>	<b>372 906</b>	<b>360 995</b>

*Institut de la statistique du Québec, édition 2003*

Selon l'ISQ, la cohorte des enfants de 0 à 4 ans restera relativement stable entre 2006 et 2026.

Il est à noter que les données réelles de recensement 2006 indiquent une population de 18 251 chez les enfants de 0 à 4 ans en Outaouais alors que les prévisions effectuées en 2003 étaient sous-estimées de 930 enfants d'âge préscolaire. Ceci démontre la nature conservatrice de ces prévisions démographiques.

#### 4. NOMBRE DE PLACES NÉCESSAIRES EN OUTAOUAIS

Le calcul du nombre de places nécessaires en Outaouais a été fait de trois façons, soit :

- (1) À partir de l'historique du nombre de places nécessaires en Outaouais;
- (2) À partir des données statistiques ;
- (3) À partir des listes d'attente des CPE membres de l'ACPEO.

##### 4.1 L'HISTORIQUE DU DÉFICIT DE PLACES EN OUTAOUAIS

En 2002-2003, la ministre de la Famille et des Aînés a démontré que 10 113 places étaient requises en Outaouais pour satisfaire aux besoins de la population régionale. Les 10 113 places requises prennent en compte le nombre de places déjà allouées dans les services de garde en Outaouais.

En 2003-2004, les places requises étaient évaluées à 11 203 places (places allouées dans les services de garde et besoins estimés). Suite à ces investissements collectifs, on compte 10 027 places dans les services de garde. Les besoins des parents en services de garde qui ne sont pas comblés représentent un déficit de **1 176 places** en Outaouais en 2003-2004.

Il est cependant à noter qu'une hausse du nombre d'enfants entre 0 et 4 ans en Outaouais de 2,56 % a été observée entre 2001 et 2006. On peut estimer cette hausse à 91 enfants annuellement sur une période de 5 ans, soit de 2001 à 2006. Le déficit ajusté pour la croissance du nombre d'enfants d'âge préscolaire en Outaouais en 2006 est évalué à 1 358 places (1 176 places + 91 en 2004-2005 + 91 en 2005-2006).

##### 4.2 SELON LES DONNÉES STATISTIQUES

Les enfants d'âge préscolaire en Outaouais sont au nombre de 18 150 selon le recensement 2006 de Statistique Canada alors que le nombre de places allouées est de 10 027 dans la région. En 2006, on observe donc un **besoin brut de 8 123 places** en services de garde en Outaouais selon les données démographiques de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada. Toutefois, on doit prendre en compte le pourcentage de parents ne souhaitant pas avoir recours à un service de garde pour leurs enfants.

L'Institut de la statistique du Québec a produit une enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde en 2004. Dans cette enquête, la préférence des familles en matière d'utilisation régulière des services de garde est évaluée et on y indique le pourcentage de parents ne souhaitant pas avoir recours à un service de garde au Québec.

## Pourcentage de familles préférant avoir l'enfant à domicile au Québec

	% DE FAMILLES PRÉFÉRANT AVOIR L'ENFANT À DOMICILE
Moins de 1 an	55,0 %
1 an	29,0 %
2 ans	11,5 %
3 ans	13,2 %*
4 ans	13,9 %*

*Institut de la statistique du Québec, enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de service de garde, 2004*

\* ce pourcentage inclut les familles souhaitant leurs enfants à domicile et en jardin d'enfants

## Nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans ayant besoin de services de garde en Outaouais

	NOMBRE DE NAISSANCES	% DE FAMILLES PRÉFÉRANT AVOIR L'ENFANT À DOMICILE	NOMBRE D'ENFANTS NE SOUHAITANT PAS DE SERVICES DE GARDE	NOMBRE D'ENFANTS AYANT BESOIN DE SERVICES DE GARDE
2006 – 0 à 1 an	3 960	55,0 %	2 178	1 782
2005 – 1 à 2 ans	3 662	29,0 %	1 062	2 600
2004 – 2 à 3 ans	3 523	11,5 %	405	3 118
2003 – 3 à 4 ans	3 503	13,2 %	462	3 041
2002 – 4 à 5 ans	3 502	13,9 %	487	3 015
<b>Total</b>	<b>18 150</b>		<b>4 594</b>	<b>13 556</b>

On note que 13 556 enfants âgés de 0 à 4 ans en Outaouais ont besoin d'une place en services de garde. On compte 10 027 places en services de garde actuellement en Outaouais. Le déficit évalué selon cette méthode représente **3 529 places** en Outaouais en 2006.

**Nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans ayant besoin de services de garde dans les différents territoires de l'Outaouais**

	<b>POPULATION ÂGÉ DE 0 À 4 ANS</b>	<b>% DE FAMILLES PRÉFÉRANT AVOIR L'ENFANT À DOMICILE</b>	<b>NOMBRE D'ENFANTS NE SOUHAITANT PAS DE SERVICES DE GARDE</b>	<b>NOMBRE D'ENFANTS AYANT BESOIN DE SERVICES DE GARDE</b>
Collines-de-l'Outaouais	2 640	25,31 %	668	1 972
Ville de Gatineau	13 160	25,31 %	3 331	9 829
Papineau	830	25,31 %	210	620
Pontiac	660	25,31 %	167	493
Vallée-de-la-Gatineau	860	25,31 %	218	642
<b>Total</b>	<b>18 150</b>		<b>4 594</b>	<b>13 556</b>

Le pourcentage de familles préférant avoir l'enfant à domicile est calculé pour l'ensemble des groupes d'âge étant donné que le nombre d'enfants par âge en 2006 n'est pas une statistique encore disponible par MRC ou ville (4 594 / 18 150).

**Déficit de places dans les services de garde des différents territoires de l'Outaouais**

	<b>NOMBRE DE PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE</b>	<b>NOMBRE D'ENFANTS AYANT BESOIN DE SERVICES DE GARDE</b>	<b>DÉFICIT</b>
Collines-de-l'Outaouais	1 028	1 972	944
Ville de Gatineau	7 846	9 829	1 983
Papineau	382	620	238
Pontiac	314	493	179
Vallée-de-la-Gatineau	457	642	185
<b>Total</b>	<b>10 027</b>	<b>13 556</b>	<b>3 529</b>

#### 4.3 SELON LES LISTES D'ATTENTE

La compilation des listes d'attente fournies par 40 des 51 CPE (soit 56 installations) et 1 garderie privée subventionnée a été réalisée dans un format standardisé en Excel. Suite à cette uniformisation des données, le tri des informations a été effectué afin d'éliminer les doublons. Le tri a été réalisé, entre autres, selon les critères suivants :

- Le nom et le prénom des enfants;
- Le nom et le prénom des parents;
- Les numéros de téléphone;
- Le nom du CPE;
- La date de naissance de l'enfant.

Il est à noter que cette méthode comporte plusieurs contraintes qui peuvent influencer l'évaluation du nombre d'enfants en attente d'une place. En voici les principales limites :

- Nous n'avons pu obtenir la liste d'attente de tous les services de garde de la région, ce qui pourrait sous-évaluer le nombre d'enfants en attente d'une place;
- Nous avons obtenu les listes d'attente en divers formats (Word, PDF, Excel, papier) et certaines listes comprennent un minimum d'information (informations manquantes : numéro de téléphone, nom de l'enfant et autres) ne permettant pas le tri de toutes les listes selon tous les critères utilisés. Il pourrait donc y avoir des doublons que nous ne sommes pas en mesure d'identifier;
- L'entrée et le transfert des données est une étape importante qui peut occasionner certaines erreurs de compilation des informations si l'opération n'est pas effectuée méthodiquement;
- Les listes d'attente ne sont pas toutes à jour et il y a certainement un nombre significatif d'enfants qui ont déjà trouvé une place en service de garde mais dont le nom apparaît encore sur les listes d'attente;
- Les différents services de garde peuvent présenter le même nom d'enfant sous différentes appellations et ainsi le même enfant pourra se retrouver plusieurs fois sur une liste d'attente d'un service de garde et/ou sur la liste d'attente de plusieurs services de garde sans qu'un doublon puisse être détecté.

La liste d'attente unique compilée a produit un total de 11 500 noms d'enfants en attente d'une place en services de garde en Outaouais. Toutefois, il y a un total de 3 900 noms que nous ne sommes pas en mesure de trier étant donné l'insuffisance d'informations. Nous pouvons affirmer qu'il y a approximativement 7 600 enfants inscrits sur les listes d'attente en services de garde en Outaouais actuellement. Ces derniers sont âgés entre 0 et 59 mois (5 ans).

Dans cette liste on compte 485 numéros de téléphone qui ont un autre indicatif régional que le (819), soit 7 115 enfants habitant en Outaouais et inscrit sur les listes d'attente des services de garde.

On doit aussi évaluer le pourcentage de noms qui n'ont pas été mis à jour sur les listes d'attente des services de garde. On pose l'hypothèse de 20 % sur le total de 7 115, soit un nombre d'enfants inscrits sur la liste évalué à 1 424.

On évalue le pourcentage d'erreur d'appelation dans les listes d'attente des services de garde à 10 % sur le total de 7 115, soit un nombre d'enfants inscrits sur la liste évalué à 712.

De plus, un pourcentage d'erreur de compilation de 10 % des noms (712) peut être envisagé étant donné le processus manuel de compilation de la liste d'attente commune de la région.

En résumé, on estime que la liste d'attente compilée contient 4 267 noms d'enfants en attente d'une place dans les services de garde de la région.

Liste d'attente compilée	7 600
Noms avec un autre indicatif régional	(485)
	7 115
Noms qui ne sont pas à jour (20 %)	(1 424)
	(712)
	(712)
<b>Liste d'attente</b>	<b>4 267</b>

## 5. DÉFICIT DE PLACES EN SERVICES DE GARDE EN OUTAOUAIS

---

Les données secondaires analysées à même les trois méthodes présentées ci-dessus indiquent qu'il y a définitivement un déficit de places en services de garde en Outaouais en 2007.

L'historique des analyses du nombre de places en services de garde dans la région identifie invariablement un manque de places en Outaouais au fil des ans. Les dernières données cumulées en 2003-2004 démontrent un déficit de 1 176 places. Ce déficit ajusté pour tenir compte de la croissance démographique des 0 à 4 ans en Outaouais est de 1 358 places.

Les données statistiques indiquent un déficit de 3 529 places en 2006 dans la région de l'Outaouais, soit une population de 13 556 enfants de 0 à 4 ans ayant besoin d'un service de garde pour un total de 10 027 places existantes.

De plus, la compilation des listes d'attente de 40 CPE représentant 56 installations et 1 garderie privée subventionnée de la région indique approximativement 4 267 noms d'enfants en attente d'une place en services de garde à l'automne 2007 en Outaouais.

Les résultats obtenus selon les trois méthodes d'évaluation utilisées démontrent un ordre de grandeur du déficit de places en Outaouais se situant à l'intérieur d'une fourchette de 1 358 places à 4 267 places, représentant une moyenne de 3 052 places.

## CONCLUSION

### Un déficit de places en services de garde en Outaouais

L'étude des besoins en services de garde des familles de l'Outaouais a révélé que la région a un déficit minimal de 1 358 places et un déficit maximal de 4 267 places. **Le déficit moyen, calculé selon les trois méthodes, est estimé à 3 052 places.**

Plusieurs facteurs contribueront à alimenter ce déficit dans les prochaines années, notamment :

- Une évolution positive de la population totale pour la région de l'Outaouais qui est au quatrième rang des régions du Québec de 2001 à 2006;
- Des perspectives de la population totale légèrement à la hausse pour les prochains 20 ans, soit au cinquième rang des régions du Québec;
- Les perspectives de la population des 0 à 4 ans indiquent une légère hausse du nombre d'enfants de cette cohorte d'âge en Outaouais entre 2006 et 2026;
- Un nombre annuel de naissances à la hausse, entre 4,5 % et 5,0 % par année depuis 10 ans, en Outaouais;
- Un taux de natalité en légère croissance (au troisième rang des régions du Québec) et supérieur à la moyenne provinciale;
- Une immigration croissante de la part des enfants de 0 à 4 ans accompagnant leurs parents, soit 2 460 enfants immigrants en Outaouais en 2001;
- Une mobilité des Ontariens et des gens d'ailleurs au Québec en faveur de la région de l'Outaouais;
- Une proportion significative de familles monoparentales ayant un besoin en services de garde. L'Outaouais occupe la cinquième position des régions du Québec en nombre de familles monoparentales.

### De nouvelles places en Outaouais : un investissement à long terme

Le développement de nouvelles places en services de garde en Outaouais constitue un investissement à long terme avantageux et peu risqué.

Le pourcentage du nombre de places occupées en services de garde en Outaouais est de 100 %. Les divers facteurs de croissance de la population des 0 à 4 ans en Outaouais démontrent que ce taux sera vraisemblablement de 100 % pour un avenir prévisible étant donné la croissance prévue chez les 0-4 ans en Outaouais de 2006 à 2026.

En Outaouais, le pourcentage du nombre de places occupées est estimé élevé, actuellement et durant les 20 prochaines années, ce qui atténue le risque lié à ce projet collectif de développement.

## Une juste part pour l'Outaouais

En 2007, le ministère de la Famille et des Aînés a annoncé la création de 20 000 nouvelles places subventionnées à être allouées aux régions du Québec. L'Outaouais possède 4,81 % des enfants de 0-4 ans au Québec et la région démontre une croissance du nombre d'enfants de cet âge dans les prochaines années. Le nombre minimum de places à allouer à l'Outaouais en fonction de sa juste part démographique est de 962 places. Comme l'Outaouais a obtenu 59 nouvelles places lors de la première tranche de 2000 places octroyées, **le nombre minimal de places à revendiquer est de 903 sur les 18 000 places restantes.**

## L'impact sur les familles

Le déficit de places en services de garde dans la région a un impact important sur les familles.

Les parents qui ne peuvent obtenir une place subventionnée en service de garde devront avoir recours à un service de garde régime non-subventionné, à un service de garde illégal (non-régie), à une personne apparentée ou encore un parent devra demeurer à la maison avec l'enfant.

Les familles ayant recours à un service de garde régime non-subventionné voient leur revenu familial amenuisé. En moyenne, ces familles doivent payer 150 \$ par enfant par semaine pour un service de garde. Ces familles déboursent 115 \$ (150 \$ - 35 \$) de plus par semaine ou 5 980 \$ par année que les familles ayant une place subventionnée. Sur une période de 4 ans où l'enfant est en service de garde, une famille déboursera en moyenne 23 920 \$ par enfant.

Pour sa part, le recours à un service de garde illégal a des conséquences financières équivalentes à un service de garde non-subventionné. De plus, ce type de service n'est pas régié par le ministère de la Famille et des Aînés et il n'y a aucune législation applicable pour assurer la sécurité et le développement des enfants.

En ce qui a trait aux familles dont un parent décide d'arrêter de travailler et de demeurer à la maison avec l'enfant, la famille entière aura à vivre une baisse significative du revenu familial en plus des conséquences psychologiques pouvant affliger le parent tel l'isolement par exemple. Le revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus en Outaouais est de 26 000 \$ par année selon le recensement 2001 effectué par Statistique Canada.

Selon nos calculs, un nombre minimum de 1 358 enfants sont en attente d'une place en service de garde en Outaouais.

Une moyenne de garde alternatif pour ces enfants coûte approximativement 6 000 \$ par enfant par année.

Cet investissement des familles de la région en services de garde pour leurs enfants occasionne une perte et une somme non-investie par les parents et non-injectée par le gouvernement provincial dans l'économie régionale de l'ordre de 8,1 millions de dollars annuellement.

Les données des modèles économiques régionaux indiquent que chaque dollar investi dans l'économie régionale en Outaouais crée des retombées économiques de 7 \$. Ceci implique que l'économie outaouaise subit une perte équivalente de l'ordre de 57 000 000 \$ par année.

### **Un soutien au développement régional... un développement durable**

Bref, la démographie de l'Outaouais permettra de soutenir le développement durable de nouvelles places dans la région. Le nombre d'enfants de 0-4 ans, la situation du travail et de l'emploi dans la région, l'affluence de nouveaux immigrants ayant des enfants, l'achat de maisons en Outaouais par les jeunes Ontariens et québécois qui s'installent en Outaouais et le taux de natalité croissant de la région démontrent que l'Outaouais pourra aisément combler les nouvelles places attribuées en services de garde ainsi que les places existantes pendant les deux prochaines décennies.

**La région est globalement déficitaire de 3 052 places en services de garde, toutes catégories confondues (en installation, en milieu familial et en garderie privée) et le nombre minimal de places à revendiquer est de 903 sur les 18 000 places restantes.** Il est par ailleurs démontré que ce nombre est nettement insuffisant pour combler les besoins actuels et futurs de la région et que, en fonction du temps requis pour la mise en place de ces nouveaux services, la situation demeurera très difficile pour de nombreuses familles de la région au cours des prochaines années.